

Ce plan spécimen représente un arpentage fait selon les chapitres 2.2 et 2.3 des normes nationales pour l'arpentage des terres du Canada.

Ce plan représente:

- * l'arpentage d'une limite administrative au sud du 60°;
- * le géoréférencement au NAD83/SCRS en utilisant le service du positionnement ponctuel précis.

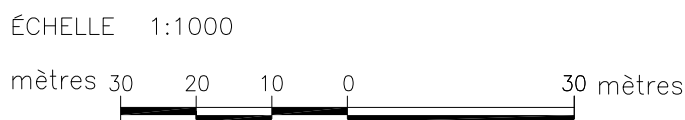
Voir le plan spécimen #13 Notes d'arpentage supplémentaires (sous forme de plan).

BLOC D'ENREGISTREMENT POUR
LE BUREAU D'ENREGISTREMENT
ou tout autre bloc d'enregistrement pertinent

S P É C I M E N S E U L E M E N T

PLAN D'ARPENTAGE
DES LIMITES EXTÉRIEURES DE LA
RÉSERVE INDIENNE TROUT LAKE N°22

(POUR LA DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT, VOIR LE CHAPITRE 2.2,
DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS D'ARPENTAGE)



POUR RESPECTER L'ÉCHELLE DU PLAN ET ASSURER UNE LISIBILITÉ OPTIMALE, LE TRACÉ DU PLAN DOIT AVOIR UNE DIMENSION DE 600MM PAR 1175MM.

CET ARPENTAGE A ÉTÉ EXÉCUTÉ DURANT LA PÉRIODE DU _____ AU (Date)
_____(Date) PAR _____ (Nom de l'arpenteur), ATC., (Brevet provincial)

- LÉGENDE
- Les directions sont des gisements MTM et proviennent d'observations GNSS en tenant fixe les coordonnées des stations de contrôle PCG200 et 201 et sont en référence au méridien central du fuseau 9 (76°30' O) NAD83 (SCRS), Époque V4 (2002,0).
- Borne officielle ATC trouvée
Borne de fer provinciale placée (indiquer le type)
Borne de fer provinciale trouvée (indiquer le type)
Ancienne borne de fer trouvée
Station de contrôle PCG placée (Spike de 20cm)
Limite de Réserve visée par ce plan
Rattachements.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen terrain et exprimées en mètres.

Pour obtenir les distances sur le plan de la projection, les distances doivent être multipliées par le facteur échelle moyen de 0.999623.

Toutes les bornes placées durant cet arpentage ont été marquées avec un numéro d'identification unique tel que montré sur le plan ainsi que l'année "2014" et "RI".

Des repères témoin en bois traité de 0,1x0,1x1,20m ont été placés près de toutes les bornes et ont été marqués avec le numéro de lot et "RI".

La localisation de la limite naturelle (LNEO) et des rattachements aux bâtiments est montrée dans les notes d'arpentage supplémentaires enregistrées sous le numéro FB _____ CLSR.

Le rapport d'arpentage contenant des informations additionnelles est enregistré sous le numéro FB _____ CLSR.

Stations de contrôle PCG					
Coordonnées M.T.M., Fuseau 9, NAD83 (SCRS), Époque V4 (2002,0)					
STATION	NORD	EST	FACTEUR ÉCHELLE COMBINÉ	HAUTEUR ORTHOMÉTRIQUE	EXACTITUDE ABSOLUE ESTIMÉE
200	5182965,906	344010,436	0,999623	265,54	0,05
201	5183127,987	344583,280	0,999623	265,40	0,05

Ces coordonnées ont été obtenues par des observations GPS en utilisant le service du positionnement précis (PPP) et sont en référence au NAD83 (SCRS).

Les hauteurs orthométriques ont été obtenues par des observations GPS en utilisant le PPP et sont en référence au modèle du géoïde HTv2. L'exactitude absolue des stations de contrôle PCG est à l'intérieur d'une région de confiance de 95%.

Au chapitre 1.9, indiquer les hauteurs orthométriques sur le plan n'est pas obligatoire mais les hauteurs au-dessus de l'ellipsoïde doivent être incluses dans le fichier numérique de données spatiales (article 52).

Projet :
Liste de vérification :